

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1999)
Heft: 121

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

Alerte au dumping fiscal

La politique de baisse des impôts pratiquée par les cantons privilégiés de Suisse centrale (les fameux paradis fiscaux Schwyz, Nidwald et Zoug) est sur le point de prendre à tous les coins de Suisse. Les cantons romands, qui taxent beaucoup plus " généreusement " leurs contribuables (Valais, Jura, Fribourg, Genève) ouvrent les uns après les autres le dossier des réductions fiscales. Les disparités entre cantons sont parfois flagrantes : un Valaisan a payé 134 francs d'impôt en 1997 là où un Zougois n'en payait que 55. Les Argoviens s'y sont mis en adoptant en avril une nouvelle loi fiscale avantageuse pour les entreprises, comme elle existe déjà en Obwald, à Schwyz, Bâle, Appenzell Rhodes-Intérieures ou Bâle. Saint-Gall et Lucerne envisagent une baisse de l'impôt sur le capital pour s'aligner sur leurs voisins (Zoug, Schwyz et Glaris) qui se disputent la manne des entreprises. Même le Valais, lanterne rouge de la fiscalité en Suisse, réfléchit à un allègement qui le ramènerait dans la moyenne suisse. Seul Uri prévoit une hausse, à cause de déficits à répétition. De nombreux cantons de Suisse centrale envisagent aussi de supprimer purement et simplement les droits de succession. L'initiative de concordat fiscal, lancée il y a quelques semaines par les sections socialistes de Suisse centrale, paraît avoir peu de chance de s'imposer aux cantons centraux. Seule la péréquation, prévue pour 2004, pourrait calmer le jeu. Mais elle n'est pour l'heure qu'en consultation.

BÂLE



Un nuit au violon

Im Lonhof 4 : c'est à cette adresse a priori ordinaire qu'un hôtel très spécial vient de s'installer dans la vieille ville de Bâle. Les propriétaires, pas superstitieux pour un sou, ont choisi leur enseigne avec humour : Au violon. Explication : les murs qui abritent cet étonnant hôtel sont ceux des anciennes prisons de la ville. Ce qui donne un cachet pour le

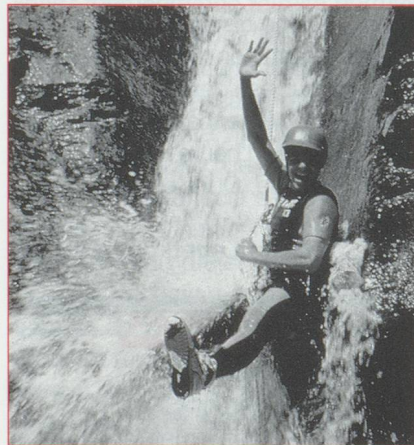
moins étrange à l'édifice. Surtout que les architectes qui ont réalisé la réfection du bâtiment ont choisi d'en garder la structure et les proportions solides : difficile de ne pas remarquer en allant jusqu'à sa chambre la symétrie des couloirs et des anciennes cellules, les cadres de portes renforcés, les murs épais. Une sobriété qui, selon les propriétaires, fait le charme de cet intérieur insolite.

BERNE



Bienne perd la boule

On ne joue pas avec les lois suisses : le casino de Bienne en a fait l'expérience en mai dernier. Au départ de l'affaire, la fameuse loi de 1998 qui interdit de casino les machines à sous, qui ne sont plus considérées comme jeux d'adresse mais comme jeux de hasard : une interdiction qui fait les choux gras des casinos frontaliers. Le canton de Berne avait pourtant autorisé aux Biennois en 1995 l'exploitation de 72 nouvelles machines. L'Office fédéral de la police (OFP) s'est montré beaucoup moins conciliant en inter-



À l'aventure - Jeu des caisses, tour à sensation, mur de grimpe, roller inline, canyoning, tyroliennes, ponts de corde, pendule de corde, parcours aventure, tir à l'arc, parcours de chasse, swing golf... Ce ne sont pas les travaux d'Hercule mais les multiples activités « fun », originales et « tendance » que propose Aventura, un parc d'attractions sportives unique en Suisse, dont la prochaine édition se déroulera du 18 au 20 juin 1999. Cette année, pour la première fois, on pourra y pratiquer le « zorbing », une grande boule transparente à l'intérieur de laquelle on dévale des pentes à toute bombe. Frissons garantis. Prix d'entrée : 35 francs suisses par jour (26 francs pour les moins de 16 ans).

disant brutalement ces nouvelles machines. Pour l'OFP, toutes les homologations antérieures à 1998 sont caduques et Bienne se devait de respecter les décisions de justice qui ont déjà contraint Sarnen, Coire, Bellinzone, Genève, Saint-Gall et Obwald à renoncer à accroître leur parc de bandits manchots. Les Biennois semblent mal partis pour emporter la partie. Le gouvernement bernois les encourage de vive voix à déposer un recours. Les jeux ne sont donc pas encore tout à fait faits.

VAUD



Un musée tout feu tout flamme

Toutes les grandes villes de Suisse - Genève, Bâle, Zürich - ont leur musée des Pompiers : celui de Lausanne est installé au sous-sol de la caserne de la Vigie, bâtie en 1952. Son conservateur, André Janin, adjudant avec 35 années de service au feu, venait de prendre sa retraite en 1988 lorsque le commandant Cachin lui propose de créer ce musée de la mémoire du corps des pompiers lausannois, aujourd'hui connu sous le nom de SSI (Service de secours et Intervention). Le musée s'étend sur quatre pièces de l'ancien centre formation des pompiers. Là, une centaine d'objets de tous les âges sont exposés : des casques en cuir bouilli, en tôle ou en métal chromé, du matériel médical, des combinaisons de tous les matériaux ignifugés jusqu'aux derniers en amiante, sans oublier les lances tuyaux et autres extincteurs. Autres pièces de choix, ces falots que l'on plantait à la fin du XIX^e siècle pour se rassembler et donner les dernières recommandations avant d'aller au feu. Derrière cette panoplie complète d'objets anti-feu, il y a même deux petites vitrines de rescapés, dans lesquelles André Janin a rassemblé des objets sinistrés : une cravate à moitié fondue, venant des cendres de l'incendie de la gare de Lausanne, les restes d'une casserole oubliée sur une plaque, des bouteilles de gaz soufflées, des joints de dilatation en plomb, fondus lors de l'incendie d'un tunnel.

Argovie - Un des plus importants sites de pollution au mercure en Suisse, à Unterschuggen, sera bientôt assaini. L'emplacement de l'entreprise Electrochemie Turgi AG, souillé par 1,8 t de ce métal, doit être nettoyé. Les sols sont contaminés jusqu'à 5,5 m de profondeur par 420 kg de ce même métal.

Berne - La Suisse centrale a passé l'Ascension les pieds dans l'eau. Alors que le Lac de Thoune connaissait sa crue du siècle (atteignant le niveau record de 559,17 m), les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Suisse, ont causé une montée des eaux de l'Aar, du lac de Zurich, du canal de la Linth, des lacs des Quatre-Cantons, de Zoug, de Neuchâtel et de Constance et des inondations un peu partout en Suisse centrale. Neuf lignes ferroviaires ont été coupées et sept à huit cents immeubles, principalement à Berne et Thoune, mais aussi à Guemlingen et Belp, ont été touchés. Le coût des dommages est évalué à 100 millions de francs suisses.

Fribourg - Le canton donne la parole aux jeunes : un Conseil des jeunes vient de prendre ses fonctions à Fribourg. Composé de douze membres de 16 ans à 21 ans, il dispose d'un pouvoir de consultation et de proposition équivalent à celui d'une commission d'experts extraparlamentaire. Les conseillers en herbe travaillent déjà à un avant-projet de loi sur la jeunesse et participeront à l'élaboration de la nouvelle constitution cantonale dont le principe sera décidé par la population le 13 juin.

Genève - Lors du dernier Salon du Livre de Genève, l'association genevoise des « Archives de la vie privée » a lancé un concours d'écriture autobiographique pour les plus de 60 ans. Les récits doivent compter au maximum cinq pages dactylographiées ou dix pages manuscrites. Envois jusqu'au 31 août. Tél. : 00 41 22 301 10 31

Grisons - Comme au niveau suisse, la criminalité a légèrement baissé dans les Grisons en 98. 6 106 délits ont été enregistrés, soit 300 de moins qu'en 97.

Lucerne - Les clients des transports publics de la ville n'auront plus besoin d'argent liquide. Ils peuvent désormais s'acquitter du prix de leur billet de bus avec la carte « Cash ». Il s'agit d'une première en Suisse alémanique.

Neuchâtel - Même si l'interdiction de l'absinthe subsiste dans l'ordonnance sur les denrées alimentaires, l'association Val-de-Travers envisage de demander une appellation d'origine contrôlée (AOC) pour protéger le produit s'il venait un jour à être autorisé. Le Val-de-Travers, selon certaines estimations produirait encore 15 000 litres d'absinthe par an.

Tessin - Le canton devrait être indemnisé à la suite de la pollution au DDT dans le lac Majeur en 1996. L'entreprise italienne Enichem propose une somme d'environ 750 000 francs, proche de ce qu'exige le canton.

Uri - Le gouvernement uranais s'oppose à l'introduction des quo-

tas en politique. Il recommande le rejet d'une initiative qui vise à ce que les commissions et les autorités élues par le Grand Conseil comprennent autant d'hommes que de femmes.

Valais - « Souris » n'est plus reine. C'est la dénommée « Tourmente » qui a détrôné d'une corne la triple championne lors du combat des reines d'Aproz. La finale avait été avancée à 18 heures à la demande de la TSR, pour des raisons de taux d'audience (près de 36 % de parts de marché l'an dernier).

Zurich - L'UDC devient le plus gros parti du Grand Conseil zurichois avec 28,2 % des voix (+ 7,2 %) devant les socialistes qui se renforcent à 23 % (+ 1,5 %). Les radicaux reculent à 20,1 % (-2,3 %), les Verts perdent 3,3 % et les petits partis, surtout de l'Alliance des indépendants, voient leur score diminuer de moitié. Le PDC est stable. La liste alternative et la liste des seniors entrent au Parlement.

Musiques à volonté - Le programme du 24^e Festival de Nyon, le Woodstock suisse, qui se déroulera du 20 au 25 juillet prochain, est au complet. En haut de l'affiche, Charles Aznavour, Jacques Higelin, Zazie, Dominique A., les Suisses Stephan Eicher, Polar et Sarclo, quelques pointures de la scène rock (Garbage, Ben Harper, Zucchero, Bryan Adams...), Jan Garbarek et Erik Truffaz pour le jazz. Côté musiques épicées, le raï de Cheb Mami, les Corses I Muvrini, la fusion celtique des Matmatah, le grand pianiste cubain Ruben Gonzales ou le Brésilien Carlinhos Brown. Rendez-vous cet été sur les prairies de l'Asse.

